



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2020

Le 25 octobre 2020, à Oullins,

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) Fleury Marceau se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Le Président constate que 19 membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Accueil du chef d'établissement, du Président de l'Apel et du Président de l'OGEC
- Partie statutaire :
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Rapport d'orientation
 - Présentation du budget prévisionnel
 - Présentation des membres du Conseil d'Administration souhaitant renouveler leur mandat
 - Présentation des personnes souhaitant être nouvellement élues au Conseil d'Administration
 - Votes

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs

Le Président donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé. Il fait donner par le trésorier lecture du rapport financier pour le même exercice. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1^{ère} résolution : « Le rapport moral présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 19 voix.
- 2^{ème} résolution : « Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par le président et le trésorier».

Cette résolution, soumise au vote est adoptée à la majorité avec 18 voix (1 abstention).

M. Le président présente ensuite les orientations pour l'année à venir, et le trésorier le budget prévisionnel correspondant. Après discussion et débat avec l'assemblée, le président a mis aux voix les résolutions suivantes :

3^{ème} résolution : « Le rapport d'orientation présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 19 voix ».

- 4^e résolution : « Les adhérents, après en avoir pris connaissance, approuvent le budget prévisionnel à l'unanimité avec 19 voix ».

-

Membres sortants :

Anne POUTHIER

Catherine MADEC-KREBS

Noémie GIBERT

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs.

Les administrateurs, élus à l'unanimité, ont accepté leurs fonctions.

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

Membres se représentant :

Cédric MERCIER

Marianne BEAU

Ophélie DABONI

Christophe MINARRO

Audrey FAVRE

Laetitia MAGNIN

Lucie DURAND

Membres nouvellement élus :

Cynthia MOUSSA

Nelly SAIDI ALLEMENT

Véronique CHANCRIN

Paul ARCHAMBAULT

Membre invité : Damien DUPONT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Cédric MERCIER, président

Signature :

Audrey FAVRE, secrétaire :

Signature :